

LES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES D'OERLIKON—LA  
DÉCLARATION DE M. JEAN BAZIN

**M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Pourrait-il me dire si le gouvernement s'en tient à la déclaration de M. Jean Bazin, du 18 janvier dernier, dans laquelle il fait état de sa participation aux transactions immobilières d'Oerlikon à Saint-Jean, au Québec?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, je ne vois pas pourquoi le gouvernement s'en tiendrait à la déclaration d'un député ou de qui que ce soit. Il se trouve que le sénateur a fait une déclaration d'après ce qu'il savait des faits. C'est lui, de concert avec M. Nantel, qui a été le premier à communiquer ces informations. Nous acceptons les dates dont parlent la déclaration du premier ministre et la sienne.

L'UTILISATION DU PAPIER À EN-TÊTE OFFICIEL D'UN MINISTRE

**M. Brian Tobin (Humber—Port au Port—Sainte-Barbe):** Monsieur le Président, le vice-premier ministre devrait savoir que la déclaration en question a été rédigée sur du papier à en-tête officiel provenant du bureau d'un ministre d'État, en l'occurrence le leader du gouvernement au Sénat; on s'attendrait donc à ce que le gouvernement la défende.

Comment expliquer que le gouvernement, et en l'occurrence un ministre d'État, utilisent les services et le papier à en-tête de ce dernier pour diffuser la déclaration de M. Bazin—parce que de ce dernier pour diffuser la déclaration de M. Bazin—parce qu'ils l'appuyaient j'imagine—et en même temps autorisent certaines fuites à l'intention de l'ancien ministre des Transports? Que veulent dire au juste ces mesures contradictoires?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, je ne comprends pas sur quoi se fonde le député pour accuser le gouvernement d'avoir autorisé certaines fuites.

**M. Tobin:** Le premier ministre l'a reconnu la semaine dernière.

**M. Mazankowski:** Si le député sait quelque chose, il ferait mieux d'en faire part à la GRC.

Pour répondre à la seconde partie de la question, je présume que c'était dans le but de divulguer des renseignements exacts pour une fois. Or ce n'est pas précisément ce qu'ont fait jusqu'ici les députés d'en face.

\* \* \*

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

LA DÉCHARGE ACCIDENTELLE DE MITRAILLETES DANS LA  
RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

**M. Barry Turner (Ottawa—Carleton):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. Je m'inquiète de la sécurité des gens dans la région de la capitale nationale. Depuis quatre mois, il est arrivé trois fois que des agents spéciaux de la GRC se tirent dans les jambes ou tirent à travers les huttes de gardiens avec leurs mitraillettes. Des vies

Questions orales

innocentes sont en danger. Je demande au solliciteur général si ces armes dangereuses seront remplacées ou si leurs utilisateurs recevront une formation adéquate.

**L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada):** Monsieur le Président, je peux assurer au député que je partage son inquiétude. J'ai discuté de cette question avec le commissaire de la Gendarmerie royale la semaine dernière. Il m'a dit que les agents suivaient un entraînement spécialisé très rigoureux. Cet entraînement comprend 32 heures d'exercice avec la mitraillette. Il m'a dit que la mitraillette est sûre et qu'elle est employée par beaucoup d'autres pays. Il examinera la question de nouveau à ma demande.

\* \* \*

LA SANTÉ

LE RECOURS À L'ÉDUCATION POUR COMBATTRE LE SIDA

**M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Selon la presse, le ministre aurait dit la semaine dernière que les fonds affectés à la recherche sur le SIDA augmenteront mais qu'il n'était pas prêt actuellement à fournir plus d'argent pour l'éducation préventive. Voici ma question. Vu que l'éducation est le seul moyen efficace de combattre cette maladie très dangereuse, comment le ministre peut-il justifier une telle déclaration quand on sait que le Canada fait un effort lamentable dans ce domaine comparé aux États-Unis et à la Grande-Bretagne?

**L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le Président, quand le député dit que l'éducation du public est le seul moyen de combattre la maladie, ce n'est tout simplement pas vrai. Ce n'est qu'un des moyens. Par exemple, dans la même entrevue, j'ai déclaré que 39 millions de dollars seraient consacrés au SIDA en cinq ans dont 22,5 millions seraient employés à la recherche. Veut-il dire que ce n'est pas un bon moyen de combattre le SIDA?

De plus, l'Association canadienne d'hygiène publique prépare des annonces. On lui a confié cette tâche. Les responsables m'ont dit que les annonces étaient presque terminées et prêtes à être diffusées.

• (1500)

LA POSITION DU MINISTRE

**M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville):** Monsieur le Président, le ministre croit-il vraiment que la recherche aura un meilleur effet préventif que l'éducation? Si c'est le cas, nous devons nous attendre à de sérieux problèmes. Ne va-t-il pas réfléchir à la question et s'apercevoir, comme tout le monde, que la recherche ne produira pas de résultats avant cinq à dix ans? Si nous n'avons pas de programme d'éducation efficace, nous risquons de nous retrouver dans une situation extrêmement grave.